

Défense de côte

Écoplage en test sur la plage sud de Rivedoux

Le système qui consisterait à installer, sous le sable, des drains censés améliorer l'infiltration de l'eau et la stabilité du sable, pour ainsi réengraisser la plage, est actuellement en test. Les résultats seront connus en juin.

Plantés à la verticale dans le sable, onze tubes jalonnent la plage sud de Rivedoux-Plage. Depuis une bonne semaine, les représentants d'Écoplage, près de Nantes, sont en phase test du procédé qui pourrait être mis en place sur cette franche littorale touchée par l'érosion marine. "Des tests de perméabilité de la plage pour connaître notamment la vitesse d'infiltration de l'eau dans la sable", explique Arnaud Ballay, directeur du bureau d'études Écoplage.

Découvert il y a une trentaine d'années au Danemark, le système Écoplage consiste, une fois les tests concluants, à installer, à deux mètres de profondeur, un drain censé diminuer la force des vagues, durcir la surface de la plage et provoquer le dépôt de particules de silice en suspension. Bref, de participer activement au réengraisement de la plage, en évitant des rechargements en sable, coûts pour les collectivités, bien souvent inutiles. "Durant l'hiver 2009-2010, le Conseil général a dépensé un million d'euros pour recharger la plage sud de Rivedoux en sable. En février, tout partait

avec Xynthia", indique Patrice Raffarin, maire de Rivedoux-Plage. "Les sommes sont importantes, mais les résultats pas toujours efficaces", ajoute Lionel Quillet, président de la Communauté de communes. Oui mais voilà, les solutions d'actions, pour protéger le cordon dunaire, sont plus que limitées pour les collectivités. "Il n'y a pas de solutions labellisées par l'État pour les dunes et les falaises", rappelle Lionel Quillet. Sauf arrêté de péril, comme il a été décrété par la préfecture, pour le Peu des Hommes à La Couarde.

Résultats en juin

Reste que le procédé Écoplage a lui aussi un coût, et n'a pas donné les satisfactions escomptées. "Le système Écoplage n'est pas la solution miracle. C'est pourquoi nous la vérifions en amont", déclare Lionel Quillet, président de la Communauté de communes. Effectivement, la mise en œuvre de ce dispositif ne peut se faire qu'au regard de configurations techniques optimales. Concernant la plage sud de Rivedoux, une première étude, en 2010, a permis d'en savoir un peu plus sur son fonctionnement

hydraulique. Fin février, les élus rétais votaient en conseil communautaire un appel d'offres pour cette phase test sur une portion de 900 mètres. Montant : 175 000 €, entièrement financés par l'écotaxe.

Si l'étude est concluante, le système pourrait alors être lancé, là pour un montant d'environ 1,5 million d'euros. "C'est beaucoup, mais peu à la fois pour un fonctionnement pérenne. Pour le Boutillon, dans le cadre du PAPI de l'île de Ré (programme d'action de prévention des inondations, ndlr), c'est 9 millions d'euros", souligne le président de la CdC. Les résultats de cette phase préparatoire seront connus courant juin. ■

Emmanuel Legas



Lionel Quillet, président de la CdC, et Arnaud Ballay, directeur du bureau d'études Écoplage.

Photo E.L.

 **Intermarché**
LES MOUSQUETAIRES SUPER

Du 16 au 28 avril⁽¹⁾

La beauté

Solidarité

Les tulipes